LE BUREAU
Gestion des entreprises culturelles

Le droit social et la paie dans le spectacle vivant

deux journées de formation pour maîtriser l'application du Droit du Travail et les spécificités de la paie dans le spectacle vivant

Public

Cette formation s'adresse aux administrateurs d'associations et de petites et moyennes entreprises culturelles, compagnies, bureaux de production, qui souhaitent progresser dans la maîtrise de la législation sociale appliquée aux activités du spectacle vivant, pour embaucher et encadrer leurs équipes dans le respect de la législation et en sécurisant leurs pratiques. Pour ceux également qui souhaitent comprendre les mécanismes de la paie et des cotisations sociales et utiliser de façon pertinente les différents modes de rémunération du personnel artistique et technique.

Objectif pédagogique

A l'issue de cette formation vous aurez identifié le champ légal et social qui régit le travail dans le secteur du spectacle vivant, vous maîtriserez l'utilisation des différents contrats de travail et des outils de la gestion du personnel. Vous aurez identifié les spécificités du secteur, les obligations de l'employeur, la gestion du temps de travail et les différentes conventions collectives. Vous aurez compris les différents modes de rémunération et leur impact financier.

Méthode pédagogique

La formation s'articule autour d'éléments théoriques, références à la législation, d'un support pédagogique, de lecture d'exemples de contrats de travail, de cas pratiques. Le mini groupe favorise les échanges qui illustrent et enrichissent la réflexion entre les participants.
La pédagogie s'adaptera aux besoins et au niveau du groupe. Le groupe restreint permet au formateur de répondre et de suivre individuellement chaque stagiaire.

Pré-requis

Etre en charge de la gestion du personnel d'une entreprise culturelle, rédiger les contrats de travail
et transmettre les demandes de paie à un prestataire.

Méthode d'évaluation

Les stagiaires pourront évaluer leurs connaissances en amont de la formation par le biais d'un questionnaire qui permettra au formateur d'adapter sa pédagogie selon niveau du groupe. Leurs connaissances seront également évaluées tout au long du stage à l'oral ou par le biais d'exercices ou de quiz, ou de questions/réponses afin de vérifier leurs acquisitions.
A l'issue du stage, un questionnaire permettra de vérifier l'atteinte des objectifs pédagogiques.

Documentation

L'ensemble de la documentation théorique est remise aux participants dès le début de la formation. Les énoncés et correction des exercices et études de cas sont transmis au fur et à mesure de la progression.

Contenu

La formation abordera les points suivants :

- Introduction sur la spécificité du secteur au regard du droit du travail
- Les différents types de contrat permanents et intermittents
- Les obligations de l'employeur
- La gestion du temps de travail
- Les outils du management et de la gestion RH
- Décryptage des paies et des cotisations sociales
- Les différents modes de rémunération des artistes, techniciens et autre personnel et leur traduction budgétaire des différentes options de rémunération

A l'issue de la formation les stagiaires seront capables de :

- Distinguer ce qui relève des différents textes de référence (code du travail, convention collective, ...)
- Déterminer le contrat de travail adapté à chaque salarié
- Repérer les obligations respectives de l'employeur et du salarié
- Discerner les modalités de gestion du temps de travail
- Sécuriser la gestion RH de l'entreprise

A l'issue de la formation l'entreprise ou le service

Anticipera les risques dans la gestion des ressources humaines et adoptera les bonnes pratiques pour concevoir le dialogue social

Effectif

En mini-groupe (de 3 à 5 personnes)

Durée

Session de 14 heures sur deux jours :
7h par jour de 10h à 13h et 14h à 18h

Tarif

À partir de 450€ HT par journée selon le nombre de participants

Lieu

Sur site, dans les locaux du BUREAU 11 rue des Filles du Calvaire 75003 Paris,
Ou au Onzième Lieu, 91 bis rue Jean Pierre Timbaud 75011 Paris
Au cœur du 11è arrondissement ce lieu convivial réserve un espace de travail calme pour un petit groupe en formation.
www.onzieme-lieu.com

Formatrice
Cécile Lorenzi

Consultante, fondatrice du Bureau, Cécile Lorenzi a occupé des fonctions d'administratrice et responsable des ressources humaines dans différentes structures culturelles et enseigne la gestion financière et sociale depuis une quinzaine d'années dans des centres de formation professionnelle.
Son activité de consultante et de prestataire de paie lui permet d'être au fait des problématiques rencontrées par les responsables administratifs et d'étayer ses formations par des exemples concrets, en lien avec la réalité professionnelle.

Informations et inscriptions

Nombre de participants : 5 participants maximum
Coût pédagogique éligible à la prise en charge des OPCO (Afdas, Fifpl, Agefice...)
Date limite de dépôt des dossiers aux OPCO : un mois avant la date de début du stage
Prenez contact avec le Bureau pour une orientation pédagogique, pour plus d'informations sur le stage, l'évaluation des prérequis, la disponibilité des places, pour obtenir un devis et votre bulletin d'inscription...

Information, Orientation, Pédagogie :
Cécile Lorenzi
Administration : Assya Hebboul
Téléphone 01 48 05 98 01
Email formation@lebureauconseil.fr